

## Communiqué de presse

Paris, le 24 avril 2017

# Voitures semi-autonomes : Allianz passe à la vitesse supérieure avec de nouvelles garanties

Premier assureur à avoir proposé une offre d'assurance dédiée aux voitures semi-autonomes, Allianz France permet déjà aux propriétaires de ces véhicules de bénéficier jusqu'à 25% de réduction sur leur prime d'assurance<sup>(1)</sup>.

Aujourd'hui, Allianz France va encore plus loin en enrichissant cette offre d'une garantie vol renforcée, d'une assistance adaptée et d'une protection juridique automobile étendue, pour couvrir les risques actuels et anticiper ceux de demain.

Désormais, la plupart des voitures neuves vendues sont équipées de systèmes de conduite automatisée. Ces technologies permettent d'adapter le comportement du véhicule et de réduire les risques liés à l'erreur humaine qui sont à l'origine de 90% des accidents de la route<sup>(2)</sup>.



Allianz France prend en compte leur impact positif sur la sécurité routière et encourage leur usage, en accompagnant les propriétaires de voitures semi-autonomes avec une offre d'assurance dédiée.

### Assurance voitures semi-autonomes : un prix attractif

Lancée en mai 2016, l'offre d'assurance d'Allianz France destinée aux voitures semi-autonomes permet aux propriétaires de ces véhicules de bénéficier jusqu'à 25% de réduction sur leur prime d'assurance<sup>(1)</sup> sur un marché en plein essor.

Disponible en multi-accès (agence, téléphone ou internet), cette offre s'adresse aux voitures équipées d'au moins une de ces technologies :

- système de freinage d'urgence autonome,
- dispositif de stationnement automatique capable de gérer la direction comme l'accélération et le freinage (à l'exception des radars par ultrasons et/ou caméra de recul),
- régulateur de vitesse adaptatif avec fonction automatisée de freinage.

### De nouvelles garanties adaptées aux spécificités des voitures autonomes

Aujourd'hui, Allianz France passe la vitesse supérieure en enrichissant son offre d'assurance dédiée aux voitures semi-autonomes avec de nouvelles garanties adaptées aux risques liés à leurs technologies avancées qui prennent une place grandissante.

La garantie vol renforcée permet aux propriétaires de ces véhicules d'être couverts, même en l'absence de traces matérielles d'effraction, en cas de vol ou de tentative de vol suite au piratage du système électronique ou du système informatique du véhicule.

<sup>(1)</sup> La réduction Voiture semi-autonome s'applique sur le montant de votre cotisation d'assurance annuelle (hors garanties suivantes: Assistance, Protection du conducteur et options choisies).

<sup>(2)</sup> Source : Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière.

Ces véhicules disposent de technologies avancées et peuvent nécessiter l'intervention d'experts spécialisés. Allianz a donc inclus à son offre une assistance adaptée qui garantit l'organisation du remorquage et la prise en charge du véhicule vers le garage le plus qualifié, sans franchise kilométrique, pour le réparer en cas de panne, d'accident, d'incendie, de vol ou de tentative de vol.

La Protection Juridique Automobile étendue, proposée en option, prévoit l'assistance juridique en cas de piratage des données du véhicule ou de défaillance du système de guidage électronique ou autre cyber-risque automobile. Ainsi, l'assuré est assisté dans ses démarches pour faire valoir ses droits, en cas de litige avec le constructeur, le concepteur du logiciel ou face à un hacker par exemple.

*« Depuis mai 2016, Allianz France encourage l'utilisation des voitures semi-autonomes en proposant à leur propriétaire de bénéficier jusqu'à 25% de réduction. Cette offre tarifaire comptabilise déjà plus de 3000 souscriptions sur un marché en plein essor. Nous avons décidé d'aller plus loin, en l'enrichissant de nouvelles garanties qui répondent aux risques spécifiques liés aux technologies de ces véhicules, afin d'offrir un accompagnement encore plus adapté à nos assurés, sans surcoût tarifaire »* explique **François Nédey, directeur technique assurance de biens et de responsabilités d'Allianz France.**

#### **Contact presse Allianz France**

Sandrine Pichavant	01 58 85 34 02	sandrine.pichavant@allianz.fr
Sophie Greiner	01 58 85 41 42	sophie.greiner@allianz.fr

#### **A propos d'Allianz**

*Allianz, un des leaders mondiaux de l'assurance propose une offre complète qui couvre tous les besoins en assurance, assistance et services financiers des particuliers, professionnels, entreprises et collectivités. Avec près de 140 000 salariés dans le monde, Allianz est présent dans plus de 70 pays, au service de 86 millions de clients.*

*Assureur généraliste, spécialiste du patrimoine, de la protection sociale, Allianz France s'appuie sur la richesse de son expertise et le dynamisme de ses 9 000 collaborateurs en France. Près de 7 000 intermédiaires commerciaux, Agents, Conseillers, Courtiers, Partenaires conseillent et accompagnent 5,5 millions de clients qui font confiance à Allianz France.*

**Retrouvez toute l'actualité d'Allianz France sur [www.allianz.fr](http://www.allianz.fr)**



Suivez-nous sur Twitter ! [@allianzfrance](https://twitter.com/allianzfrance)



Retrouvez-nous également sur notre page Facebook [Allianz France](https://www.facebook.com/allianzfrance)